

Thématique 2 : Diagnostic territorial et préfiguration du plan d'adaptation

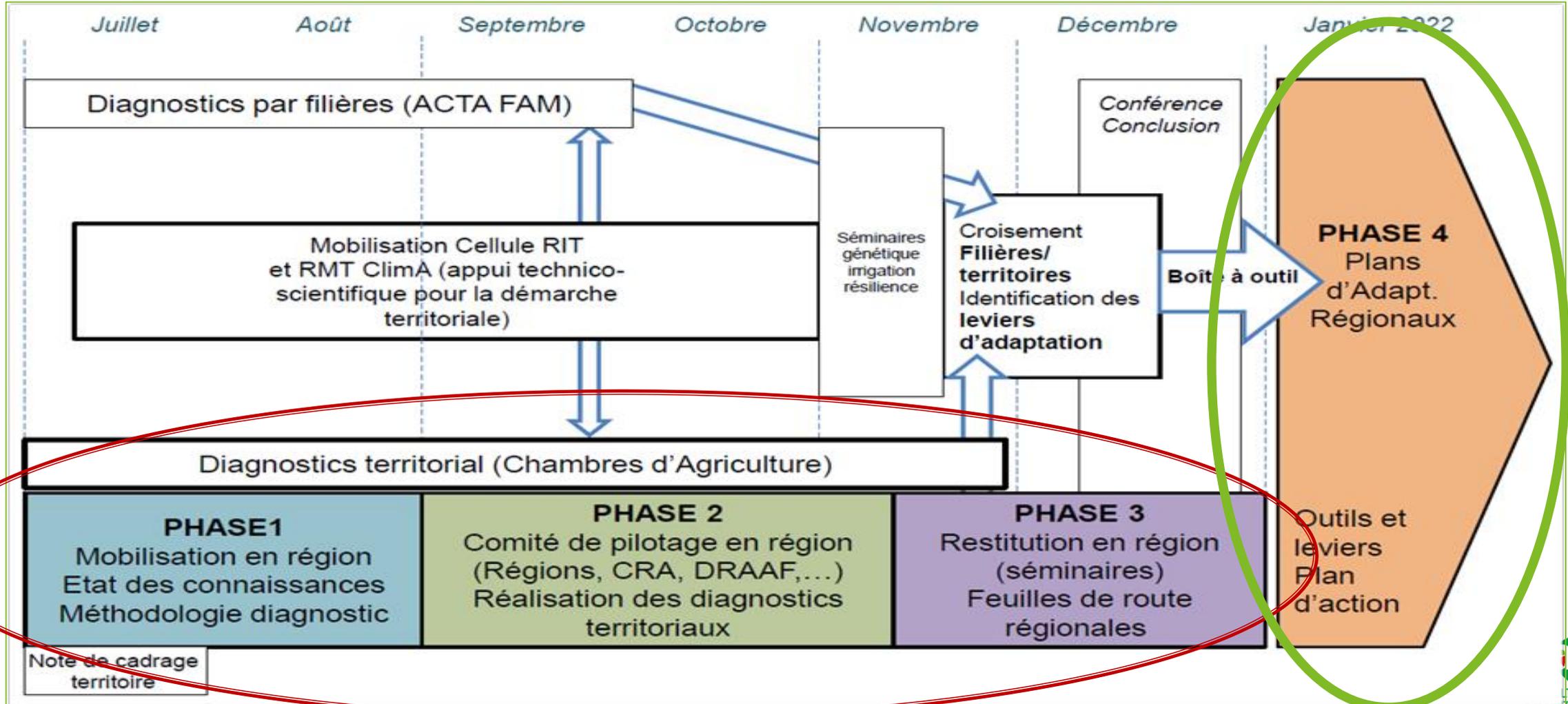
Présentation des travaux de la Chambre régionale d'agriculture Occitanie



occitanie.chambre-agriculture.fr



Processus d'élaboration du plan d'adaptation





Ambitions des élus de la Chambre régionale d'agriculture Occitanie pour l'élaboration du Plan d'Adaptation Régional

Il doit **présenter des orientations** (stratégies) pour l'adaptation au changement climatique des filières et des territoires de la région en identifiant notamment les différents leviers d'adaptation

Il doit **comprendre un volet concernant la mobilisation de la ressource en eau** et faire ainsi le lien avec les travaux de la thématique 3

Sur l'ensemble de ces sujets, il devra **constituer le cadre de l'intervention des Politiques Publiques en région** sur le thème de l'adaptation de l'agriculture au changement climatique pour les années à venir.

➤ **Cette ambition a été validée par les membres du COPIL, le 28/10**

➤ Ce plan doit tenir compte des acquis

De quelles ressources disposons nous aujourd'hui?

➤ Des observations du climat passé

- L'observatoire Régional sur l'agriculture et le changement climatique (ORACLE)
- Le projet d'Adaptation des Pratiques Culturelles au Changement Climatique (AP3C)

➤ Des projections du climat futur

- ClimA-XXI
- AP3C

➤ Des études portant sur l'adaptation au changement

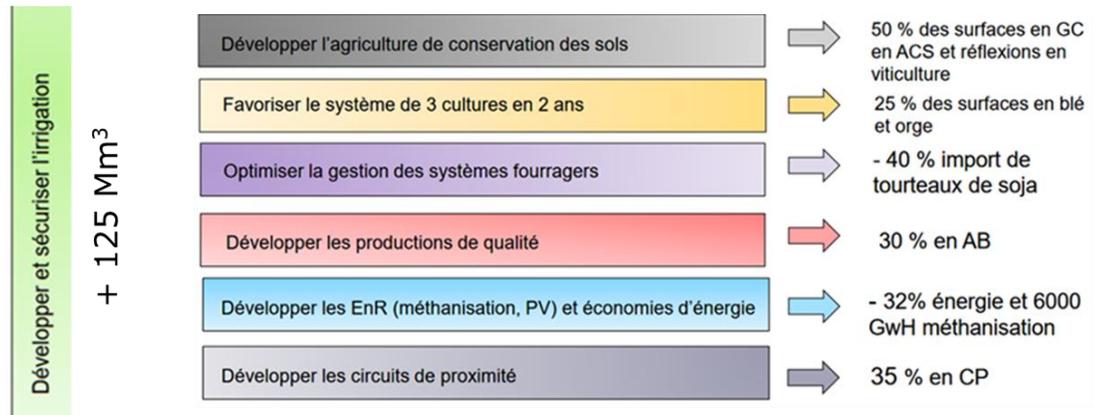
➤ climatique

- Les Plans d'Adaptation au Changement Climatique (PACC) des Agences de l'Eau
- Climalait, LACCAVE...
- Diagnostics de vulnérabilité et de sensibilité au changement climatique (CA 30,11,34)
- **ClimAgri Occitanie :**

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/changement-climatique/climagrir-occitanie/>



Condition de réalisation du scénario



Et d'un projet en cours pour le bassin viticole SO

De quelles ressources disposons nous aujourd'hui?

- Objectifs de SO'ADAPT :
 - Identifier en amont les futures zones qui seront fortement impactées pour envisager les mesures nécessaires à prendre (matériel végétal, infrastructure, techniques viticoles...).
 - Imaginer la « ferme du futur » sur chacun des secteurs des appellations grâce à une approche globale faisant intervenir différents types de leviers.
 - Alimenter les réflexions sur les orientations stratégiques à donner dans les 20 prochaines années.
- Plusieurs études devront être mises en place sur chacune des appellations des vignobles du Sud-ouest sous la forme de cartographies :
Irouleguy – Madiran/St Mont – Côtes de Gascogne – Tursan – Marmande – Cahors – Gaillac – Fronton – Marcillac – St Sardos/Brulhois
Le projet portera à l'échelle de la commune viticole et/ou de la parcelle viticole.
- Projet porté par l'Institut Français de la Vigne et du Vin, pôle Sud-ouest sous l'égide de l'Interprofession des Vins du Sud-ouest et en partenariat technique avec la Chambre Régionale d'Agriculture.
- Période de réalisation : **36 mois – Juillet 2021-Juillet 2024**





Méthode d'élaboration du Plan d'Adaptation Régional

1/ **Elaboration du diagnostic territorial constitué de deux parties**

- Un recensement d'études et de travaux qui permettent de caractériser les effets prévisibles du changement climatique sur le territoire régional
- La caractérisation de ces effets à des échelles plus locales en s'appuyant sur les couples filières/territoires, organisation d'atelier territoriaux visant à caractériser les enjeux sur la base d'une analyse AFOM

2/ **Elaboration des feuilles de route régionales**

- Synthèse des ateliers territoriaux mais aussi des travaux réalisés par chaque filière au niveau national
- Identification des leviers d'adaptation prioritaires pour la région
- Rédaction des feuilles de route régionales confiées aux Comités d'Orientations filières et au COREDEF de la CRAO

3/ **Elaboration du plan d'adaptation régional**

- Reprendre/compléter les feuilles de routes élaborées par filière pour retirer une stratégie d'adaptation au changement climatique : outils, leviers, plans d'action
- Intégrer dans ces stratégies des éléments de la thématique 3 du Varenne dédiée au sujet de la ressource en eau

Novembre –
Décembre 2021



Février –
septembre 2022



Automne 2022

Le diagnostic territorial

▪ Synthèse des focus couples filières/territoires

- Grandes cultures
 - ✓ 82/46 : Grandes cultures et Quercy Blanc
 - ✓ 11/31/81 : Grandes cultures et Lauragais
 - ✓ 09/31 : GC et Vallées Garonne/Ariège
 - ✓ 30 : Riz et Camargue
- Polyculture Élevage
 - ✓ 32/65 : GCPE et Système NESTE
 - ✓ 81/12/34 : Polyculture Elevage et Haut Languedoc
 - ✓ 09/31/65 : BV/BL et Piémont pyrénéen
 - ✓ 12/48 : Ovins et Causses
- Viticulture
 - ✓ 34 : Viticulture et Terrasses du Larzac
 - ✓ 11 : Viticulture et Corbières
 - ✓ 46 : Viticulture et Cahors
- Arboriculture
 - ✓ 66 : Arboriculture et Vallée de la Têt
 - ✓ 82 : Arboriculture et Bassin de Moissac

▪ **Objectifs** : caractériser les enjeux liés au changement climatique, restitution sur la base d'une analyse AFOM

▪ **Participants** : Chambres d'agriculture, Instituts techniques, LCA, Négoces, Services de l'Etat, INRAE, Agences de l'Eau, collectivités territoriales

Contribution des Comités d'Orientation filières de la CRAO

Principe

Confier aux Comités d'Orientations de la CRAO : Elevage – Fruits & Légumes– Grandes Cultures & Semences – **Viticulture** - la rédaction des feuilles de route (plan d'actions) visant l'adaptation de chaque filière en région

- 1 - Une réunion de présentation des travaux et réflexions autour de 5 axes :
 - Recherche et développement
 - Mise en œuvre de pratiques culturales pouvant avoir un impact
 - Ressource en eau
 - Montée en compétence des conseillers et des agriculteurs
 - Communication

- 2 - Puis un groupe de travail technique s'est réuni pour détailler certains actions suivant les axes

- 3 - Travail en cours : une synthèse pour une validation en Comité d'Orientation cet automne.